

**NOTES DE LECTURE**

***Que vive l'orthographe*, Jacques Leconte\* Philippe Cibois\*\***

**Editions du Seuil, 1989**

Marylène Constant  
Collège A. Schweitzer - La Bassée  
Mission-lecture

Dans un numéro consacré à la langue, il nous semblait difficile de ne pas faire état de la tempête hexagonale<sup>1</sup> qui s'est abattue au début de l'année 1991, je veux parler de la réforme de l'orthographe française et de ses avatars médiatiques. Pour ce faire, il m'est apparu que l'ouvrage cité et notamment la contribution de Philippe Cibois, pouvait éclairer d'une manière sérieuse et réfléchie nos lanternes.

Ce livre est d'une lecture facile, non polémique.

Philippe Cibois y aborde 3 points essentiels :

- Aspects historiques
- Aspects sociaux
- Aspects psycho-sociaux

***1. Aspects historiques***

On réforme l'orthographe depuis longtemps. L'orthographe de Corneille diffère de la nôtre ; si l'on compare des versions modernes de ses pièces, elles n'ont rien à voir avec la version originale. On sait aussi que Corneille, homme de lettres au sommet de son art était partisan d'une réforme au nom de ce qu'on appelle aujourd'hui la francophonie. Avant la révolution de 1789, les hommes de lettres étaient partie prenante d'une simplification orthographique. L'acadé-

---

1. — Je rappelle qu'au même moment la tempête du désert s'abattait sur l'Irak. Ceci n'est pas un commentaire.

\* Ancien Instituteur.

\*\*Chercheur au CNRS, sociologue, président de la commission «réformes» de l'AIROE (association pour l'information et la recherche sur les orthographes et les systèmes d'écriture).

mie de l'époque des Lumières avait permis une évolution. Or depuis plus d'un siècle, la situation semble bloquée. Les tentatives de réforme ont échoué pour des raisons politiques (au XIX<sup>e</sup>, l'Académie est contre-révolutionnaire -en 1970, les propositions du recteur Bellet sont jugées trop ambitieuses par G. Pompidou et enterrées). Dans les années 1975, autour de Nina Catach se forme un groupe de réflexion qui propose une série de simplifications<sup>2</sup> :

- Correction d'anomalies selon une liste (par ex : événement et ognon, acceptées en 1976) ;
- Simplification de l'usage des mots composés ;
- Admission de l'absence d'accent circonflexe, sauf en cas d'ambiguïté (ex : tâche/tache) ;
  - a. Suppression de certaines consonnes doubles ;
  - b. Uniformisation de la conjugaison des verbes en -eler et en -eter ;
- Simplification de l'accord du participe passé des verbes pronominaux, avec à terme une simplification concernant l'accord du participe passé avec avoir.

En 1988, l'Ecole Libératrice propose à ses lecteurs, adhérents du SNI, un questionnaire auxquels 1000 personnes répondent. Une confortable majorité (90%) d'instituteurs se déclare favorable à une réforme. Or ce sondage émis par une revue acquiert une importance nationale *par confusion* : ce pourcentage de 90% n'est pas significatif ; les répondants n'ont pas été choisis selon les critères standards pour un sondage représentatif. Cependant des journaux, tels France Soir et le Figaro, s'emparent de l'information et prennent position contre. Pour éclairer le débat, ils interrogent des personnalités médiatiques qui donnent leur point de vue (de Luis Fernandez à Bernard Pivot en passant par Pierre Perret). Le dépouillement de ces interviews permet d'aborder les aspects sociaux d'une réforme.

## 2. Aspects sociaux

La liste des arguments dans les réponses donne de nombreux exemples où il ne s'agit pas de convaincre mais de *dévaloriser*. Le vocabulaire, très marqué («tirent au flanc - massacre - charcuter - ânes bâtés-») laisse entendre que les instituteurs sont ignorants, paresseux, bornés, obstinés, infantiles. Le deuxième aspect spécifique des arguments défavorables réside dans l'association entre réforme orthographique et catastrophe sociale avec divers procédés de *dévalorisation* et de *ridiculisatio*n.

Ces procédés ne sont pas nouveaux. Nina Catach<sup>3</sup> cite quelques titres de jour-

2. — Michel MASSON, *L'orthographe ; guide pratique de la réforme*, Points actuels, Le Seuil, 1991.

3. — Nina CATACH, *Les délires de l'orthographe*, Plon, 1989.

naux des années 65 : «Anfan, ouvré vo caïé é écrivé», «Fotil réformé lorthographe?».

Si on analyse les thèmes, en terme d'analyse de contenus, ce sont des thèmes de droite :

- L'enracinement dans le passé (racines étymologiques, historiques) ;
- L'aspect culturel (le charme désuet etc...) ;
- L'aspect fonctionnel : les bizarreries, absurdités, difficultés...

On pourrait croire que le clivage droite - gauche est simple. Or il n'y a pas de lien direct entre l'appartenance politique et le fait d'être pour ou contre une réforme (voir les opinions de Maurice Rheims ou celles d'Hubert Curien).

Ce qui est en cause, c'est le lien profond entre l'opposition à la réforme et une certaine idée de la Société contre laquelle s'est faite la Révolution française. La réforme de l'orthographe n'est pas un pur problème technique sur lequel on pourrait discuter puisque c'est son principe même qui doit être combattu pour des raisons politiques.

Les adversaires de la réforme situent, en fait, le problème là où il doit être traité sur une question fondamentale, c'est-à-dire accepter que l'homme puisse agir sur les institutions qui le régissent. Il faut être maître du code orthographique comme on est maître du code de la route (imposer la vitesse à 50 km/h ou la ceinture de sécurité à l'arrière) : il faut donc reconnaître le droit à la modification orthographique, ne pas chercher à discuter mais ramener le débat à cette question : «acceptez-vous le droit de l'homme à modifier les lois qui le régissent?». Une fois ce droit reconnu ne se posent que des problèmes techniques de bonne gestion d'un héritage reçu (électrifier Versailles, restaurer les monuments historiques...). Comment faire? D'abord, il faut mesurer les coûts et les bénéfices en bon gestionnaire de la langue.

### *3. Aspects psycho-sociaux :*

Ce qui est un bénéfice pour le scripteur peut se révéler un coût pour le lecteur. Il s'agit donc de réformer selon un principe simple : ne pas trop augmenter le coût et soulager la peine du scripteur.

Il faut aussi se dire que le temps passé à l'écriture est infiniment moindre que celui passé à la lecture. Les traitements du texte sur ordinateur facilitent le travail ; des correcteurs d'orthographe deviennent intelligents.

De plus, le désir contradictoire de changement ou de non changement n'est pas spécifique à l'orthographe. Un dernier point fondamental : les adultes doivent être sensibles aux difficultés d'apprentissage de l'orthographe pour les enfants et les étrangers. Pour leur intérêt à court et à long terme, les adultes doivent accepter une réforme de l'orthographe.

En conclusion, ce livre a l'immense mérite de sortir de querelles partisans :

il plaide pour une modernisation modérée et progressive. Pour ma part, je regrette une seule chose, c'est la première de couverture où l'éditeur a jugé bon, pour des raisons promotionnelles évidentes, de jouer lui aussi la dévalorisation en réécrivant en rouge le titre en orthographe soit disant rénovée. Les auteurs n'y sont sûrement pour rien.